

Le mot

Madame la Conseillère métropolitaine, déléguée aux énergies renouvelables et aux réseaux de chaleur ou de froid urbain

Des réseaux de chaleur au cœur de la transition énergétique

Vous ne vous en êtes probablement pas rendu compte, mais depuis que le réseau de chaleur vénissien est interconnecté à celui de Centre Métropole par le Puisoz, raccordement mis en service avec succès en juin 2019, votre eau chaude sanitaire estivale n'est plus chauffée avec la même source d'énergie ! En effet, l'été, la chaufferie de Vénissieux est désormais à l'arrêt : c'est l'incinération de vos déchets à Gerland qui permet de produire des calories, récupérées pour chauffer l'eau ensuite transportée jusqu'au pied de votre immeuble.

Au-delà de la sécurisation des réseaux de chaleur en cas de panne, cet exemple montre ainsi la nécessité écologique d'organiser leur gestion à l'échelle d'un territoire : leur développement va en effet contribuer fortement aux 17 w% d'énergies renouvelables (bois notamment) et de récupération (chaleur issue de l'industrie, de l'incinération de nos déchets et de nos eaux usées) attendus en 2030 dans la part des consommations d'énergie des habitants du Grand Lyon. Cet objectif est défini dans le Schéma directeur des énergies voté en mai 2019 par la Métropole de Lyon, qui a ainsi adopté sa politique en faveur de la transition énergétique.

À l'horizon 2030 : des objectifs ambitieux mais réalistes

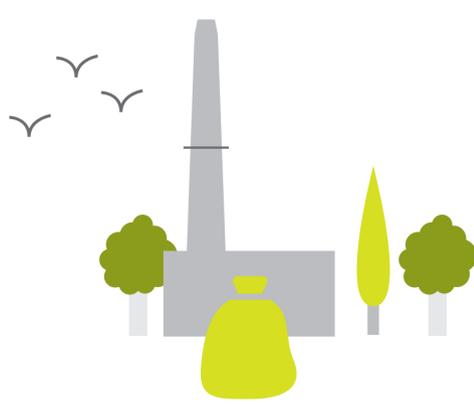
Pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques, le Schéma directeur des énergies prévoit de raccorder 4 000 logements supplémentaires au réseau de chaleur urbain de Vénissieux, pour atteindre ainsi les 16 000 équivalents logements d'ici 2030. En tout, sur les 7 réseaux de chaleur gérés par la Métropole de Lyon, ce seront 200 000 équivalents logements qui devraient être raccordés d'ici 2030 (75 000 actuellement). Un objectif ambitieux mais réaliste pour que le chauffage urbain prenne enfin sa place face aux principaux modes de chauffage utilisant des énergies non renouvelables (gaz et électricité). En attendant de refaire le point l'an prochain, nous vous souhaitons une belle fin d'hiver à tous ! ■

Une chaleur encore plus propre

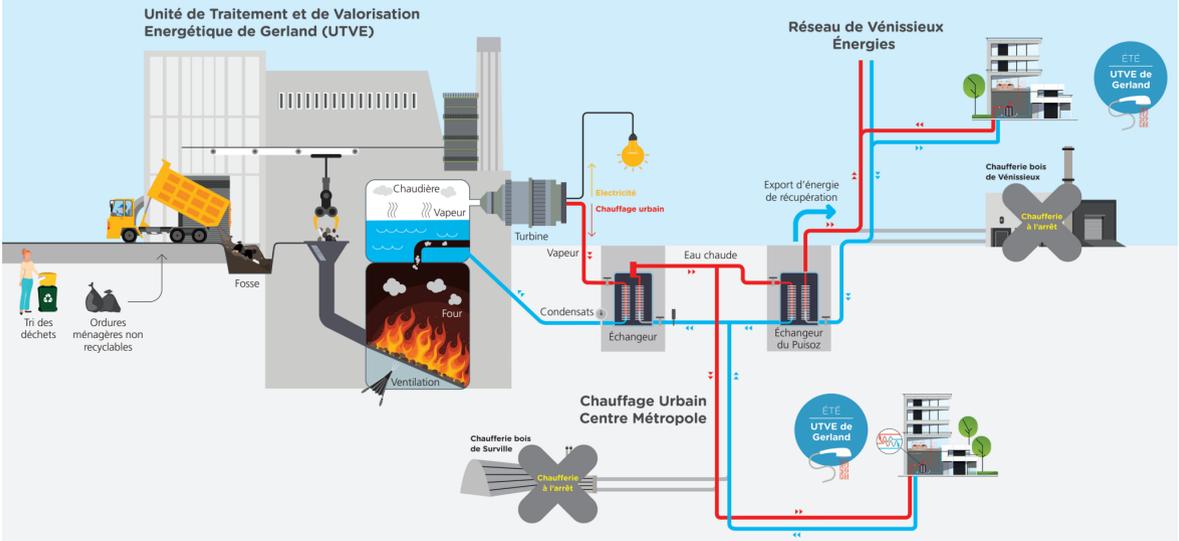
L'interconnexion avec le réseau de chaleur Centre Métropole permet de récupérer le maximum d'énergie en provenance de l'incinération des ordures ménagères de Gerland qui, si elle n'est pas valorisée, est perdue ! Et donc de limiter d'autant le recours à d'autres ressources.

COMMENT ÇA MARCHE ?

De l'eau est chauffée grâce à l'énergie récupérée lors de l'incinération des déchets qui ne peuvent pas être recyclés. Cette eau se transforme en vapeur et entraîne une turbine qui permet de fabriquer de l'électricité. La vapeur qui reste passe ensuite dans un échangeur pour transférer sa chaleur à l'eau du réseau de chauffage urbain. Cette eau chaude circule, ensuite, jusqu'à la sous-station du Puisoz pour être à nouveau « échangée » et pour réchauffer l'eau du réseau de chaleur de Vénissieux, énergie qui arrive au pied de votre immeuble. ■



COMMENT ON TRANSFORME LES DÉCHETS EN ÉNERGIE



Bienvenue à...

Huit nouveaux immeubles ont été raccordés au réseau de chaleur au cours des derniers mois : 7 immeubles de logements et l'immeuble de bureaux le Miroir.

- + **Côté Sud**
1 avenue du 11 novembre
- + **Novatio**
41 avenue Jacques Duclos
- + **Les jardins d'Altair**
bâtiments A et B ex ZAC VENISSY lot D1, 22 rue Georges Lyvet Angle Albert Camus
- + **City Garden**
5 boulevard Jodino
- + **E104 - Îlot Romain Rolland D Connect**
5-7 et 9 rue Lise London
- + **Résidence Jules Guesde immeuble existant anc Gaz**
12 avenue Jules Guesde
- + **Le Miroir**
rue Ambroise Croizat
- + **La villa des tilleuls**
8 rue Ethel et Julius Rosenberg

Cet été, les logements des Marronniers seront également raccordés pour une mise en service à l'automne prochain. Le réseau de chaleur a été présenté aux habitants courant février lors d'une réunion d'information (photo ci-jointe). Florence Lemey, la directrice technique du bailleur, qui a géré le projet dans le cadre du programme de réhabilitation mené par ICF, met en avant les différents avantages du réseau de chaleur : « Vénissieux Énergies offre de nombreux atouts pour nos locataires. C'est un moyen de chauffage économique, confortable, sûr et écologique ». ■



Thermographie par drone : les nouvelles technologies au service de Vénissieux Énergies

Equipé d'une caméra infra-rouge, un drone a ausculté les 20 kilomètres « historiques » de canalisations qui alimentent le réseau de chaleur.

L'objectif de cette thermographie est double : localiser des zones susceptibles de casser et d'entraîner des fuites et orienter le programme de renouvellement des canalisations, dans une optique de bonne gestion du patrimoine.

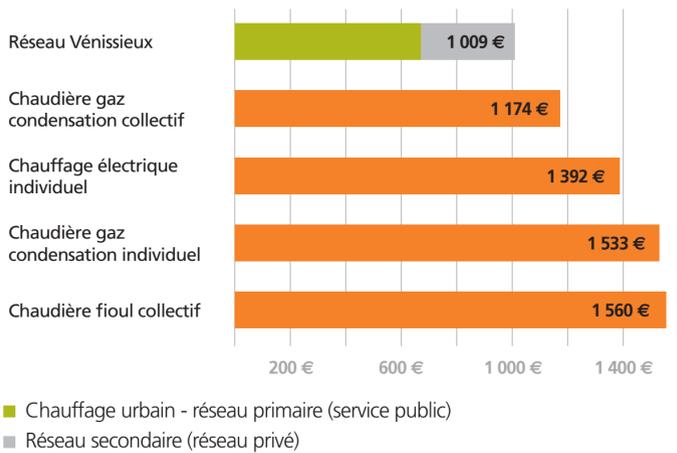
L'identification des points de faiblesse se fait à la lecture des photos, par la couleur « écarlate » qui caractérise une source de chaleur et met en évidence une anomalie thermique d'isolation de la canalisation. Les points de faiblesse sont souvent dus à l'infiltration d'eaux extérieures au réseau comme les eaux usées ou l'eau de pluie. Leur stagnation abîme le calorifuge et peut, à terme, corroder les tuyaux et provoquer des casses ou des fuites comme celle au niveau du croisement de la rue Marcel Cachin et du chemin de Feyzin que le passage du drone avait permis d'identifier. ■



Le réseau de chaleur de Vénissieux, toujours plus compétitif !

Avec une facture en baisse, le réseau de chaleur est encore moins cher que les autres modes de chauffage classiques et toujours plus vert ! ■

Décomposition du coût global chauffage et eau chaude sanitaire (TTC par logement et par an)



Méthodologie AMORCE 2018 pour un logement type de 70 m² abritant 3 habitants. Sur la base du tarif du gaz et électricité déréglémenté le plus bas pour Lyon d'après le site du médiateur de l'énergie en février 2019. Fioul : moyenne 2^{ème} semestre 2018. Rigueur climatique : 1 975 DJU.
Note : La méthodologie AMORCE est le reflet d'un coût global annuel pour un usager propriétaire. Pour un usager locataire, l'impact sur les charges locatives dépend de la répartition des coûts entre le propriétaire et le locataire.

Eco-gestes : aérer sans gaspiller !

Il est recommandé de régulièrement aérer les pièces de votre logement entre 5 et 10 minutes par jour pour renouveler l'air de votre habitation. À noter que l'air humide consomme plus d'énergie pour être chauffé que l'air sec. Vous pouvez également économiser 6% de l'énergie nécessaire au chauffage en fermant les portes entre les pièces qui ne sont pas chauffées à la même température. Utilisez des « boudins de porte » pour éviter les courants d'air ! ■



10 min
d'aération quotidienne suffisent pour conserver un air sain !

Informez-vous en ligne !

Nous sommes à votre écoute pour vous apporter le meilleur service. Pour toute information sur l'état du service, rendez-vous sur le site. ■

